

CONTRATS / DÉBOURSÉS MAJEURS

Tel qu'exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, voici la liste des déboursés de plus de 25 000 \$ ou de plus de 5 000 \$ si le total cumulatif pour la période visée est de plus de 25 000 \$ avec le même fournisseur.
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

<u>Nom de fournisseur</u>	<u>Sommaton Des Montants (Arrondis)</u>	<u>Objet</u>	<u># chèque ou prélèvement</u>
1) Municipalité Ste-Hénédine	34 305 \$	Remboursement fonds roulement	2722 2723
2) Ministre des Finances	143 485 \$	Service SQ	2526 2756
3) MRC Nouvelle-Beauce	348 629 \$	Quote-part, recyclage, ordures, vidange fosses septiques	2289 2338 2374 2409 2411 2412 2529 2530 2593 2682 2683 2720 2803 2869 2903 2937 2939 2986
4) Ministère du Revenu	48 990 \$	DAS	2308 2325 2528 2591 2717 2773 2846 2957
5) Entreprise R. Simard	350 588 \$	Contrat déneigement	17176 17185 17201 17215 17254 17258 17261
6) FQM Assurance	40 274 \$	Assurances	2581
7) Service Matrec Inc.	73 987 \$	Contrat enlèvement ordures	2307 2405 2448 2526 2591 2642 2716 2802 2844 2899
8) Enseigne Simon	37 959 \$	Enseignes (acompte)	2785 2786
9) Caisse Desjardins Nouvelle-Beauce	172 011 \$	Intérêts + Capital règlement d'emprunt Intérêts emprunt temporaire	Prélèvements automatiques en 2025
10) Pavage de Beauce	238 344 \$	Travaux Dév. Chabot et rue L'Heureux	17258
11) Entrepreneur Gaétan Cloutier	48 064 \$	Travaux centre municipal	17197
12) Compass Minerals	51 592 \$	Sel à déglçage	2280 2299 2328 2780 2928 2949
13) Lemieux Nolet	42 851 \$	Vérification livres	2498 2714
14) Arpo	40 586 \$	Services professionnels Dév. Chabot et autres	2389 2694 2695 2857
15) Assyst Paiement Fidéocommis	338 000 \$	Achat 102, Langevin et Immeuble FSMJ (Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus)	2572 2672
16) Commission des loisirs de Sainte-Hénédine	29 000 \$	Subvention de fonctionnement	2473 2672
17) Groupe Géos	25 271 \$	Laboratoire surveillance et sondage	2331 2863 2890 2980
18) Asphalte Nicolas Lachance	33 257 \$	Travaux fissures	2739
19) Financière Banque Nationale	32 352 \$	Intérêts	Prélèvements automatiques en 2025



RAPPORT DU MAIRE
(Présenté à la séance de juillet 2026)

Bonjour aux citoyennes et citoyens de Sainte-Hénédine,

N'ayant été maire que pendant le dernier mois et demi de l'année 2025, j'ai demandé au directeur général de m'aider pour commenter les réalisations faites en 2025.

Nous avons pu premièrement embaucher une candidate de choix en Mme Eva Ketelsen qui est devenue secrétaire adjointe de la municipalité en mars 2025, à temps plein en septembre 2025.

Mme Patricia Labbé avait également été nommée à temps plein en janvier 2025 comme responsable des loisirs et adjointe administrative, mais nous a malheureusement quittés en mars 2026. Nous sommes en période de recrutement pour une personne d'exception pour ce poste.

Nous avons débuté le processus MADA-Familles (Municipalité amie des aînés) qui devrait résulter en un document sommaire en 2026. Notez que le document inclut des actions pour la famille également.

Nous avons renouvelé et augmenté un règlement d'emprunt en avril 2025 pour un terme de 5 ans, pour un montant de 2 004 000 \$ à un taux moyen de 2,97 %.

Pour les immobilisations, nous avons procédé à la fin des travaux de réfection et d'équipements du rez-de-chaussée du centre municipal pour un coût d'environ 180 000 \$

Nous avons procédé au pavage et aux bordures de la rue Chabot et au pavage de la rue L'Heureux pour un montant d'environ 340 000 \$.

Nous nous sommes portés acquéreurs du 102, rue Langevin afin de pouvoir y aménager des cases supplémentaires de stationnement pour le CHSLD. Cette dépense devrait s'autofinancer par une entente signée avec le CISSS-CA qui dit louer l'espace pour une période de 15 ans. La maison du 102, rue Langevin sera remise en vente cet automne après la fin des travaux.

En septembre 2025, la municipalité est devenue propriétaire des immeubles excédentaires de la Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus excluant l'église et le cimetière. Le presbytère est l'enjeu majeur de cette transaction. Nous sommes à étudier ce qui peut être réalisé avec cet immeuble, considérant les coûts d'entretien, l'assurance et le chauffage de plusieurs milliers de dollars par année.

Le malheureux incendie du 103, rue Langevin en juin 2025 nous a amenés à discuter avec leurs propriétaires sur la reconstruction de leur résidence. Le conseil a décidé de procéder à la décitation du terrain devant le presbytère le 15 juin dernier afin de poursuivre la discussion sur la possibilité de reconstruction sur ce terrain.

Ayant rencontré la MRC en début de mandat avec mes collègues, on nous a confirmé qu'il ne pourra y avoir d'expansion du périmètre urbain avant 2030, soit la date prévue d'entrée en vigueur du nouveau schéma d'aménagement de la MRC. Par la suite, la MRC pourrait déposer une demande à la CPTAQ, s'il n'y a plus de terrains disponibles pour la construction dans les autres municipalités de la MRC.

En conséquence, la MRC nous demande de prendre les dispositions nécessaires pour se développer à l'intérieur de notre périmètre urbain actuel. Les orientations gouvernementales d'aménagement du territoire (OGAT) vont également dans ce sens. La municipalité était sur une belle lancée, mais devra se résoudre à attendre pour se développer pendant les prochaines années.

En 2026, nous continuons nos demandes visant à consolider notre approvisionnement en eau potable et la mise aux normes de l'usine via le programme TECQ (aide financière prévue de 900 000 \$).

La MRC nous avise également que les travaux pour finaliser la piste cyclable dans notre secteur devrait aller en appel d'offres cette année via le MTMD (ministère du Transport et de la Mobilité durable) et enfin la reconstruction du bâtiment de service de la piscine, bénéficiant d'une aide financière de 200 000 \$ qui nous a été confirmée, devrait débiter à l'automne.

En 2027, ce seront les Fêtes du 175^e de Sainte-Hénédine. Un comité dynamique réalise cette année différentes activités de financement afin de pouvoir vous épater l'année prochaine. J'invite toutes les citoyennes et tous les citoyens à participer à leurs activités.

Au plaisir,


Marc-Antoine Cyr
maire

Conseil municipal Ste-Hénédine

SOMMAIRE 2025

12 séances régulières; 2 séances extraordinaires; aucun ajournement de séance;

Soit : 14 réunions + quelques autres d'informations + 8 séances de travail

6 règlements ont été adoptés :

- 468-25 Règlement de taxation 2025 et modalités de paiement
 - 469-25 Règlement modifiant le règlement 461-23 sur le droit de préemption sur un immeuble
 - 470-25 Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble
 - 471-25 Règlement modifiant le règlement de zonage 328-08
 - 472-25 Règlement relatif aux limites de vitesse sur le réseau routier local
 - 473-25 Règlement modifiant le règlement sur la qualité de vie 450-22
- 235 résolutions ont été adoptées : de ce nombre, 50 étaient techniques et 183 portaient sur différents sujets

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
<u>Maires</u>		
Yvon Asselin (sortant)	11 045 \$	5 522 \$
Marc-Antoine Cyr (élu 2025)	2 196 \$	1 098 \$
<u>Conseillers(ères)</u>		
Pascal Laverdière (sortant)	2 318 \$	1 159 \$
Christian Roy (sortant)	2 087 \$	1 043 \$
Claude Lapointe (sortante)	2 318 \$	1 159 \$
Francis Tardif (réélu 2025)	2 782 \$	1 391 \$
Rebecca Bonneville (élue 2025)	463 \$	232 \$
Manuel Deblois (élu 2025)	463 \$	232 \$
Patrick Donnelly-Genest (élu 2025)	463 \$	232 \$
Marianne Jacques-Ouzilleau (élue 2025)	463 \$	232 \$
Véronique Therrien (élue 2025)	463 \$	232 \$

Note : Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex. : MRC, régie, organisme public de transport).

LES RÉSULTATS

- Résultats de la fin d'année 2025 (vérifiés) au 31 décembre 2025
 - Le total des charges et affectations 2 582 259 \$
 - Le total des revenus 2 959 611 \$
 - Excédent (ou déficit) de l'exercice 377 352 \$
 - Le budget équilibré de 2025 était de 2 632 700 \$
- Rapport des vérificateurs
 - La vérification des livres a été faite par la firme Lemieux Nolet et leur présentation a été faite le 15 juin 2026 lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal.
- État des excédents accumulés (ou déficits) et de la dette à long terme
 - L'excédent accumulé affecté et non-affecté au 31 décembre 2025 est de 1 770 989 \$
 - La dette à long terme au 31 décembre 2025 était de 3 005 330 \$
 - Activité d'investissement à financer au 31 décembre 2025 - \$
 - La quote-part de la municipalité dans la dette de la MRC Nouvelle-Beauce est de 178 029 \$
 - L'endettement total net à long terme 1 838 600 \$
 - Soit 1 215 \$ per capita

Pour les résultats plus détaillés voir le www.ste-henedine.com sous l'onglet gestion municipale / conseil municipal / budget et vérification comptable